Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires =

Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni

popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 45 (1955)

Artikel: Les masques de carnaval à Evolène

Autor: Vallette, Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1005617

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les masques de carnaval à Evolène

Par Pierre Vallette, Evolène

Malgré les infiltrations toujours plus nombreuses du «modernisme» pénétrant même au fond de nos hautes vallées valaisannes, des traditions populaires demeurent encore heureusement vivantes aujourd'hui. Comme exemple, citons les fêtes du Carnaval.



(Photographies de l'auteur)

Fig. 1 - Masque caractéristique.

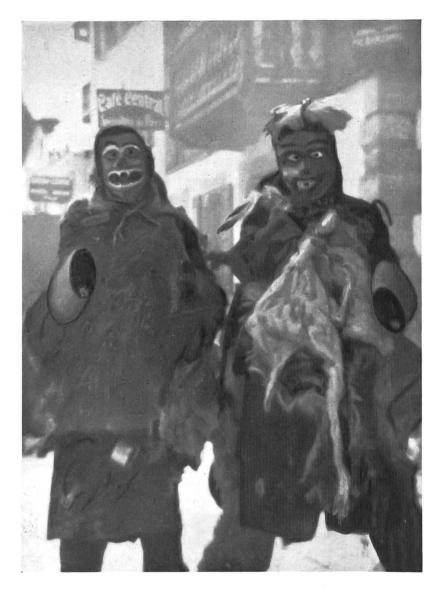


Fig. 2 – Deux masques anciens qui semblent plaire aux spectatrices.

Pendant cette période, des adolescents et de jeunes hommes respectent encore les traditions du passé. La journée, ils se revêtent de peaux de bêtes et se masquent de visagères sculptées dans le bois et peintes avec un goût certain. Têtes d'animaux, de monstres, voire même de diables sont les motifs préférés. Les déguisés tiennent souvent d'une main un gourdin, et de l'autre une cloche de vache secouée avec entrain.



Fig. 3 – Deux masques typiques eux aussi.

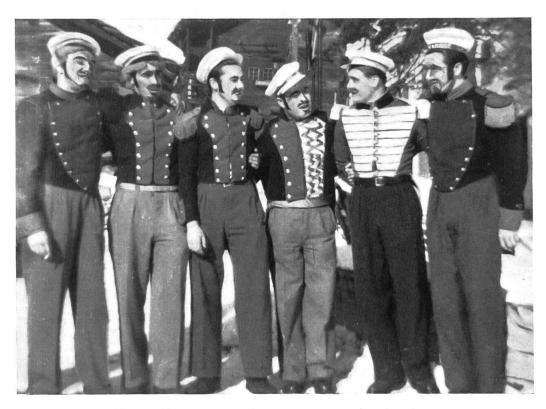


Fig. 4 – Les costumes élégants portés pendant la soirée



Fig. 5. - Deux masques valaisans.

Le soir venu, cette jeunesse se dépouille de ces hardes grotesques, soidisant terrifiantes, pour revêtir de seyants costumes élégants, composés presque toujours de vestiges d'uniformes de l'Empire. Les déguisés s'en vont alors, jusque tard dans la nuit, rendre visite à leur dame de cœur, et, bien accueillis généralement dans les familles, boivent un café ou un verre de Fendant.

Ces instantanés pris sur le vif sont les meilleurs témoins de nos dires.



Fig. 6 – Deux masques anciens ... et un moderne.

«Trosseliers» à La Chaux-de-Fonds

Par Marius Fallet, La Chaux-de-Fonds

On le sait, les familles neuchâteloises ajoutaient une grande importance à la constitution du «trossel», du trousseau de leurs enfants qui se mettaient en ménage. Les traités de mariage notariés des XVII^e et XVIII^e siècles contiennent toujours une clause à ce sujet. Le futur époux s'engageait réguliérement «à mondrer, entrosseler et enjoayllier» sa future selon son rang et ses facultés.

Avant l'avènement de la passementerie, de la dentellerie et de l'horlogerie, le numéraire était plutôt rare dans les familles rurales. Le cheptel bovin constituait presque toujours le plus clair de leur fortune. Aussi la future épouse et les siens s'engagaient-ils généralement à fournir un certain nombre de «bêtes de mariage» comme dot.

Qui dira jamais les scrupules qui animaient l'une et l'autre des parties dans l'accomplissement de leurs engagements. Il n'était pas rare de voir le père et la mère faire le voyage de Neuchâtel, de Berne, sinon de Besançon pour les achats nécessaires.